

ALERTE !

Regroupement dans un PRES de Paris 2, Paris 4 et Paris 6 :

Le conseil d'administration de l'UPMC est convoqué le lundi 8 mars pour voter la création d'un PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) sous la forme d'une fondation de coopération scientifique entre Paris 2, Paris 4 et Paris 6 ayant vocation à embaucher des personnels sur des contrats de droit privé.

La volonté affichée est :

- La mise en commun des moyens et des services
- Le recrutement et la gestion des personnels
- La gestion des locaux...

Pour nous, cela signifie :

- La suppression de plusieurs centaines d'emplois dans les services techniques, scolarité, financier, informatiques, direction des ressources humaines...
- La création de filières ultra sélectives au détriment de la grande majorité des étudiants
- Privilégier quelques laboratoires avec des chaires d'excellences l'œil rivé sur le classement de « Shanghai »

La politique du pouvoir dans l'Université et la recherche c'est aujourd'hui :

- Le blocage des salaires et l'attribution de primes à la tête du client, primes qui ne comptent pas pour les retraites
- L'extension des horaires des bibliothèques, à moyens constants et sans embauche de personnels
- Le remplacement des titulaires par des précaires (la durée moyenne des contrats à l'UPMC est de 5 mois) et des vacataires. Il y en a déjà 50 000 dans l'enseignement supérieur et la recherche
- L'alourdissement et multiplication des structures hiérarchiques
- L'absence de promotions en particulier pour les BIATOSS et les ITA
- L'externalisation de services entiers, les mutualisations avec plus de travail et moins de postes
- La course aux crédits pour la recherche avec l'ANR, véritable boîte noire du financement et machine à créer des contractuels !

Cela ne leur suffit pas !

En créant des PRES, (et celui de P2, P4, P6 n'y échappe pas) le gouvernement et la présidence de Paris 6 veulent aller plus loin dans leur politique de liquidation du service public.

Avec les PRES ce sont des centaines d'emplois qui sont en jeu au moyen de regroupement de services et d'externalisations. Ce sont aussi des filières « d'élite » sélectives et payantes comme à Dauphine et à Assas avec les collègues qui ne prennent que des bacheliers avec mention en leur assurant plus d'encadrement au prix d'une augmentation des frais d'inscription.

Avec la mise en place de la loi de mobilité professionnelle qui prévoit la possibilité de licencier des fonctionnaires placés en réorientation professionnelles suite à des restructurations : la casse des statuts des fonctionnaires devient une réalité.

Il est temps de leur dire : « NON »

Le CA de l'UPMC se réunit le 8 mars, pour débattre et se prononcer sur la constitution d'un PRES.

Il faut empêcher le mauvais coup qui se prépare. Le jour du CA, nous vous appelons à manifester votre opposition au projet de PRES.

Rassemblement au pied de la tour centrale le 8 mars à 14h00

CGT (FERC-Sup P6, SNTRS), FO, SNESUP, SNCS, SUD Education, SNPTES-UNSA